



Réseau des
musiques actuelles
en Île-de-France



« OREL, OCTAVE & MELODIE »

DISPOSITIF PEDAGOGIQUE DE PREVENTION DES RISQUES AUDITIFS
A DESTINATION DES PUBLICS D'ECOLES PRIMAIRES

Le RIF

Charlotte Bedhouche – Coordinatrice des actions de prévention
06 87 78 82 59 – charlotte@lerif.org

Avec le soutien de :



PRESENTATION DU RIF

CONTEXTE ET MOTIVATIONS

LE DISPOSITIF PEDAGOGIQUE

ETAPE 1 : La réunion pédagogique

ETAPE 2 : Le spectacle

ETAPE 3 : L'évaluation de l'impact et le travail pédagogique autour de l'action

PROPOSITIONS DE SUIVI PEDAGOGIQUE EN CLASSE

LES OUTILS PEDAGOGIQUES DISPONIBLES

Le Livret pédagogique

Le sonomètre

L'exposition « Encore plus fort », *en partenariat avec Agi-Son et le CIDB*



PRESENTATION DU RIF

Le R.I.F. (Réseaux en Ile-de-France) est un outil de coopération. Il permet de mutualiser, partager, valoriser, informer, accompagner, observer, coordonner, préconiser, sensibiliser, développer des actions collectives, dépassant les frontières départementales. Le RIF est aujourd'hui composé d'environ 150 structures adhérentes. C'est une association fédérative régionale ayant pour but de structurer durablement le secteur des musiques actuelles et amplifiées, en Ile-de-France, et d'en favoriser le développement.

La gestion sonore et la prévention des risques auditifs au sein du RIF

Activité historique et constitutive du RIF, la gestion sonore est au cœur des préoccupations des adhérents du réseau.

Sur ces questions, le RIF souhaite répondre aux deux objectifs stratégiques suivants :

- Réduire les comportements à risques, notamment chez les populations jeunes particulièrement exposées aux traumatismes sonores.
- Obtenir une meilleure gestion du son amplifié dans les lieux de pratiques musicales (salles de concerts, studios de répétition, écoles de musique, conservatoires, festivals, discothèques...).

Nous nous attachons donc à :

- Informer les jeunes publics sur les risques auditifs liés à l'écoute de forts volumes sonores, inciter à faire contrôler régulièrement leur audition à partir du collège et à consulter un oto-rhino-laryngologue en cas de problème.
- Planifier et mettre en œuvre sur la région Ile de France des actions permettant d'informer et de sensibiliser les publics de concerts et des lieux de pratiques musicales à la question des risques auditifs.
- Développer des séances d'information et de formation à la gestion sonore à destination des professionnel.le.s du secteur musical afin de former de plus en plus de personnes-relais au sein de nos adhérents.
- Participer aux discussions institutionnelles et professionnelles sur l'enjeu de la gestion sonore.
- Accompagner les porteurs de projets musicaux (lieux de diffusion, studios de répétition, services culturels...) dans leurs actions liées aux enjeux de la gestion sonore et dans leur mise en conformité avec la réglementation.



CONTEXTE ET MOTIVATIONS

L'évolution des mœurs musicales et des technologies a été marquée ces 40 dernières années par une hausse des niveaux sonores dans la plupart des lieux de pratiques et de diffusions musicales.

Ce phénomène a pour effet d'accroître de manière sérieuse les risques de traumatismes auditifs chez les individus exposés ponctuellement ou régulièrement (concert, pratique musicale, écoute nomade, jeux-vidéos, ...). Il s'agit le plus souvent d'activités de loisir où le plaisir sonore est recherché sans conscience des risques pour la santé.

Encore aujourd'hui, l'éducation à la gestion du son amplifié (sa technologie, son histoire, ses cultures) est absente des programmes des institutions culturelles et éducatives. Ajoutée à celle des émissions sonores subies dans le quotidien de l'enfant, du jeune adulte et de l'adulte, cette problématique constitue pourtant, pour beaucoup d'observateurs, un enjeu de santé publique majeur.

Conscients de la situation, les professionnel.le.s du spectacle vivant et en particulier ceux des musiques actuelles et amplifiées ont pris à bras le corps la problématique dans le but d'informer, de sensibiliser et de responsabiliser les pratiquants. Pour ce faire, nous agissons notamment sur le temps scolaire en proposant plusieurs actions de sensibilisation aux risques auditifs liés aux musiques amplifiées.

Le contenu de ce dispositif s'adresse en priorité aux enfants de 6 à 11 ans (avant ou au tout début de la pratique ou de l'écoute autonome de la musique). L'âge est en effet un facteur déterminant dans l'évaluation des risques. L'utilisation du téléphone portable et de l'écoute nomade s'accroît avec l'âge. D'où l'importance de sensibiliser les très jeunes qui ne sont pas encore dans des pratiques excessives. L'important est de donner aux enfants, les informations nécessaires pour qu'ils puissent ensuite opérer leur choix d'écoute de manière raisonnée.

Pour le RIF, cette opération s'inscrit dans un travail global à long terme autour des risques auditifs et de la gestion sonore, au niveau régional et au niveau national. Il s'inscrit également dans un travail de réflexion autour de la sensibilisation des plus jeunes, mené en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Ile de France, le CidB, et BruitParif dans le cadre du PRSE3.

Objectifs principaux de ce dispositif :

1. Sensibiliser les jeunes publics très tôt à la notion de bruit et de risques, dans un discours sain, ludique et non moralisateur.
2. Réduire et prévenir les comportements à risques en évoquant des solutions simples pour préserver son audition.
3. Informer plus largement la sphère familiale dans sa globalité afin de faire passer le message aux parents.



PRESENTATION DU DISPOSITIF PEDAGOGIQUE

Au-delà d'une simple sortie culturelles, ce spectacle est un dispositif complet proposant à l'ensemble des équipes éducatives et culturelles investies sur le projet, un suivi pédagogique dans le temps afin d'obtenir un meilleur impact auprès des élèves.

Le dispositif peut ainsi se décomposer en 3 étapes :

ETAPE 1 : La réunion pédagogique (au moins 1 mois avant le spectacle)

La réunion pédagogique précède le spectacle et se déroule environ un mois avant celui-ci. Il s'agit d'associer à la conception et au déroulement de l'ensemble des étapes : les enseignants, les infirmières scolaires et éventuellement les documentalistes ou conseillers principaux d'éducation ainsi que la salle de spectacle qui accueille le concert.

Cette réunion a pour objet de :

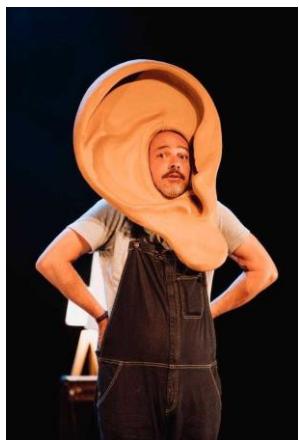
- Transmettre des éléments de connaissance sur les trois thèmes abordés : la relation entre les évolutions artistiques et technologiques des musiques amplifiées, le fonctionnement de l'oreille et la prévention des traumatismes liés à l'exposition aux hauts niveaux sonores ;

- Remettre le livret pédagogique de l'opération aux instituteur.trice.s. Notre objectif est de favoriser la réalisation d'un travail pédagogique préalable au spectacle afin de sensibiliser les élèves en classe aux thématiques abordées.

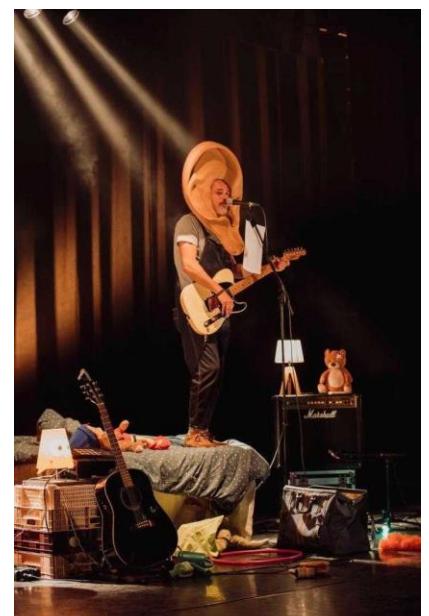
ETAPE 2 : Le spectacle

Le spectacle s'adresse à des élèves du CP au CM2. Il dure 40 minutes et se déroule sur le temps scolaire, dans une salle de concerts adaptée aux musiques amplifiées. Il est conduit en situation scénique par un groupe constitué de 4 musicien.ne.s et d'un régisseur général.

Le spectacle est dynamique, interactif et ludique, il alterne des moments d'interprétation musicale, de projection vidéo et d'échanges avec le public.



Au travers de 4 personnages : Orel De la Feuille, Docteur Tukur, Mélodie et Octave, les enfants suivent les aventures d'une oreille fatiguée (Orel), qui cherche à comprendre ce qui lui arrive auprès du Docteur Tukur, la caution scientifique, dont son génie créatif lui fait parfois oublier son sujet. Mélodie et Octave représentent la subjectivité, l'innocence, et les pratiques à risque, ils sont la courroie de transmission entre la salle, le docteur et l'oreille et c'est aussi eux qui retracent l'histoire des sons et de la musique au travers de plusieurs saynètes.



[Teaser du spectacle ici.](#)



ETAPE 3 : A l'issue du spectacle

L'après-spectacle est dédié à un temps de bilan et de poursuite du travail sur les thématiques abordées avant et pendant le spectacle, ainsi qu'à l'évaluation de l'action.

1. Les « bords plateau »

Si les établissements scolaires sont disposés à le faire, une intervention « en bord plateau » peut s'organiser avec l'équipe artistique, à la suite de la représentation. Le contenu de ce temps de rencontre n'est pas prédefini, il s'agit d'un échange avec les élèves et une présentation de l'équipe artistique, de leur métier, etc.

Les objectifs peuvent être multiples :

- Retour sur le contenu du spectacle (fonctionnement de l'oreille, explication des traumatismes sonores...) et la réception de celui-ci par les élèves ;
- Partage d'expérience sur la manière dont les musicien.ne.s, particulièrement exposé.e.s aux volumes sonores, se protègent des traumatismes sonores ;
- Echange sur le métier d'artiste musicien.ne, d'ingénieur.e du son, etc.

Dans certains lieux de spectacle, une visite guidée du lieu pourrait être organisée afin d'en découvrir les coulisses et les différents métiers.

2. Le prêt de matériel

En complément de ce travail un sonomètre peut également être mis à disposition afin de réaliser des cartographies sonores de l'établissement scolaire par exemple.

Du matériel pédagogique complémentaire (ouvrages, plaquettes, DVD) peut également être prêté aux enseignants qui souhaitent approfondir le sujet.

Dans le cadre de notre partenariat avec le CidB nous disposons également d'une exposition que nous pouvons mettre à disposition des établissements : [Encore plus fort !](#)

3. L'évaluation du dispositif

De plus, dans une logique d'étude et d'analyse de la portée de l'action et dans un souci d'amélioration de notre mode d'intervention, le spectacle est suivi de l'évaluation de son dispositif en sondant, par le biais de questionnaires ludiques à remplir en classe par les élèves, mais aussi les encadrants qui ont participé à l'action. Les questionnaires sont transmis aux instituteur.trice.s dans les jours qui suivent le spectacle par e-mail.



LES OUTILS PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

Le Livret Pédagogique

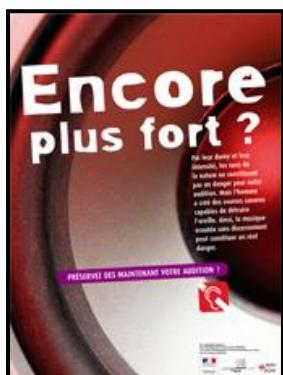
Lors de la rencontre pédagogique, nous remettons aux enseignants le livret pédagogique du spectacle. Il s'agit d'un livret qui reprend l'ensemble des thématiques abordées dans le spectacle. Il est agrémenté d'explications, de schémas, d'idées d'activités afin de préparer leurs élèves à la venue au spectacle. Le morceau du spectacle ainsi que les paroles sont également transmises aux enseignant.e.s par ce biais. Parce qu'il est évident que les messages passent toujours mieux lorsqu'ils proviennent de sources différentes, il nous semble important qu'une première information passe par les enseignants en classe.

Le sonomètre



Le sonomètre est un instrument de mesure qui permet d'évaluer en temps réel le volume sonore dans un espace donné. Le RIF dispose de deux sonomètres qui peuvent être prêtés aux équipes pédagogiques des collèges et lycées afin d'appréhender très pratiquement les volumes sonores dans l'établissement. Il peut servir notamment à la réalisation de cartographie sonore.
Peu encombrant et simple à transporter.

L'exposition « Encore plus fort ? »



Une exposition simple d'utilisation constituée de 8 parties présentant à la fois des notions culturelles et historiques sur le lien entre volume sonore et création musicale, de la théorie sur la physique du son, notre environnement sonore au quotidien, le fonctionnement de l'oreille et sa relation avec le cerveau, ainsi que les traumatismes auditifs et les bons réflexes à adopter pour dire « ouïe » à la musique le plus longtemps possible.

Simple à installer et à transporter.
Format déplié : huit panneaux souples de 90 cm (L) x 160 cm (H) ;
Format plié : un tube de 90 cm (H) x 10 cm (L).

Nous disposons également d'un ensemble de ressources physiques et numériques disponibles sur demande et en fonction des disponibilités :

- Bouchons d'oreille, affiches et flyers informatifs,
- Capsules vidéos ludiques,
- Quizz en ligne,
- Exemples audio de déficiences auditives (acouphènes, surdités, etc.)

